

Décision

Générale

colonial

Décision n° 6 remplaçant le caporal Simone (robert) n » matricule 1161, radotelegraphie piste hors cadres, dans les cadres.

n° 6

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
3 janvier 1941

Numéro JO
n° 530 du 31/01/1941

Date du numéro
31 janvier 1941

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1841 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884 : Vu la décision n°1143 du 24 décembre 1940 désignant un opérateur auxiliaire de T. S. F. à Tadjoura,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

le caporal Simoné (Robert), numéro matricule 1161, radiotélégraphiste hors cadres est remplacé dans les cadres et mis à la disposition du commandant supérieur des troupes de la Côte française des Somalis pour compter du 3 janvier 1911. Art. 2. La présente décision sera enregistrée et publiée au Journal officiel de la colonie.

NOUAILIETAS